

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE INFORMATION COMMUNICATION
PARCOURS METIERS DU LIVRE ET DU PATRIMOINE
(SPECIALISATION BIBLIOTHEQUES ET MEDIATIONS DU LIVRE)
3^{ème} ANNÉE

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) Information-Communication forme les étudiants à une large palette de métiers dans les domaines de l'information et de la communication, en leur donnant une solide culture professionnelle mais aussi les outils intellectuels pour comprendre les mutations rapides de ce secteur.

DIPLOME VISE

Type de diplômes : Bachelor Universitaire de Technologie
 Niveau de diplôme : 6
 Fiche RNCP n° : 35364 active jusqu'au 31/08/2026 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35364/>
 remplacée par 41541 active à partir du 01/09/2026 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41541/>

PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : Salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études ou en reconversion professionnelle.
 Prérequis : Bac + 2 toutes filières ou 120 ECTS et 3 années d'activité professionnelle.
 Admissibilité : Examen approfondi du dossier de candidature.
 Admission : Entretien individuel.

VAP 85 : En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels.
 Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/>
 à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

OBJECTIFS

La formation continue est accessible en 3^{ème} année du B.U.T. Information Communication parcours Métiers du Livre et du Patrimoine avec une spécialisation dans le domaine des bibliothèques et de la documentation.

Le parcours Métiers du Livre et du Patrimoine forme des professionnels de la communication dont la tâche est de valoriser l'image de l'organisation qui les emploie, en interne comme en externe. Ces spécialistes de la communication déterminent, accompagnent ou mettent en œuvre des politiques de communication. Pour cela, ils créent et réalisent des supports de communication sous différentes formes en fonction des publics visés. Dotés de compétences relationnelles, ils mettent en place des actions de communication et de relations avec les publics. Ils sont créateurs de valeur par la diffusion et la promotion de l'information.

COMPETENCES VISEES

Le Bachelor Universitaire de Technologie Information Communication permet l'acquisition de compétences communes à l'ensemble des 3 parcours (Communication des organisations, Métiers du livre et du patrimoine, Publicité) et de compétences spécifiques à chaque parcours.

Compétences communes aux 3 parcours :

- Informer et communiquer de manière professionnelle (expression, veille informationnelle, langues vivantes, culture graphique, PAO...)
- Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'information et à la communication dans une organisation, nationale ou internationale (théorie de l'information et de la communication, environnement professionnel, économie et sociologie, culture numérique...)

Compétences spécifiques au parcours Métiers du Livre et du Patrimoine, en fonction de la spécialité (bibliothèque) :

- Développer une offre culturelle
- Organiser des dispositifs de médiation, de communication ou de vente

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/information-et-communication/bachelor-universitaire-de-technologie-information-communication/>

Programme :

BC 01 – Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'information et à la communication au niveau local, national et international		BC 02 – Informer et communiquer au sein des organisations	
-Identifier les dynamiques de transformation des sociétés d'un point de vue culturel, économique, social, sociétal -Se familiariser avec les notions et les concepts d'information et de communication pour appréhender les enjeux des sociétés contemporaines -Situer le fonctionnement d'une organisation dans son environnement institutionnel -Articuler les ressources de différentes disciplines pour l'élaboration d'un produit ou d'un service -Mobiliser les tendances de la culture numérique dans l'élaboration d'une action ou d'une production	-Adapter ses propositions et actions à l'environnement socioéconomique d'une organisation -Mobiliser les concepts et méthodes des sciences de l'information et de la communication, des sciences humaines et sociales, des sciences juridiques, économiques et de gestion qui justifient ses choix ou ses actions -Intégrer les dimensions internationales et interculturelles dans l'élaboration des actions -Satisfaire aux exigences environnementales et éthiques dans l'élaboration des actions	-Réaliser une veille informationnelle en vue de préparer un dispositif d'information-communication -Utiliser différents modes et techniques d'expression et de communication dans une approche générale et/ou de préparation à l'insertion professionnelle -Maîtriser les fonctionnalités et les logiques de base des différents outils et dispositifs de communication -Appréhender le rôle essentiel des technologies numériques dans les médiations sociales et culturelles	-Traiter les données collectées pour les transformer en information en vue de son exploitation et de sa diffusion -Utiliser différents modes et techniques d'expression et de communication en réponse à une commande -Produire des documents au service d'un projet en sélectionnant les outils et dispositifs de communication professionnels -S'approprier les théories de l'info-com et l'histoire des techniques et des arts graphiques pour évaluer sa pratique et l'adapter à de nouveaux contextes et outils

<p>BC 03 – Développer une offre culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> -Évaluer l'écosystème des domaines culturels, ses acteurs, ses logiques et son évolution historique -Interroger les littératures et l'histoire culturelle (histoire de l'art, histoire du patrimoine) - Manier les outils professionnels et leurs fonctionnalités essentielles (SI, bases informatiques, logiciels) -Reconnaître les enjeux de la connaissance sociologique des publics de la culture -Appliquer les politiques culturelles des organisations pour développer l'offre -Différencier les étapes de la conception et de la production éditoriales, multi supports -Se positionner dans l'environnement juridique et institutionnel des organisations Culturelles -Acquérir les repères essentiels en Art et Littérature -Sélectionner les outils professionnels adaptés à la réalisation du projet (SI, bases informatiques, logiciels) -Travailler avec les fournisseurs et les différents prestataires œuvrant à la stratégie d'offre en s'ouvrant aux enjeux professionnels des politiques culturelles et territoriales -Développer une offre en cohérence avec l'ensemble, faisant preuve de créativité, en tenant compte de la politique documentaire et culturelle, des choix d'assortiment et du développement du catalogue -Contribuer à concevoir et réaliser un projet éditorial et culturel (maquette, mise en page, traitement d'image...) -Être à l'écoute du marché et des besoins en adoptant une posture prospective et créative pour proposer une offre innovante -Définir les objectifs et la stratégie de développement de l'offre sur tous supports, en fonction des éléments de gestion appropriés -Mettre en œuvre les outils et les politiques de produits, de services, de prix et de communication -Nouer des partenariats pour mobiliser les ressources et compétences nécessaires à la stratégie, en France comme à l'international 	<p>BC 04 – Organiser des dispositifs de médiation, de communication ou de vente</p> <ul style="list-style-type: none"> -Se situer dans l'organisation de la diffusion des produits et services culturels (commercialisation des livres numériques et imprimés...) -Décrire l'offre par les métadonnées (découvrir les différentes bases de données, leur intérêt et leur portée, ainsi que les métadonnées y figurant, en saisissant globalement les enjeux pour les usages professionnels) -Appréhender les logiques de mise en espace de l'offre (ranger, classer, identifier les pôles, etc.) -Se sensibiliser au relationnel clients et usagers pour être à même d'accueillir, de conseiller ou de vendre un bien culturel, et ce, avec bienveillance et professionnalisme -Identifier les supports, médias et canaux de communication ainsi que les diverses situations de communication et d'interaction où ils sont mobilisés -Proposer des mises en public, en récit et en scène en utilisant le design d'espace (lumière, signalétique, emplacement, etc.) et la scénographie (musées) -Assister à la conception et participer à la réalisation de médiations directes et indirectes -Élaborer un contenu de communication et le décliner sur les supports, médias et canaux appropriés en fonction de l'organisation, du client ou de l'utilisateur -Appliquer les bonnes pratiques en situation de vente, de contact avec les usagers et d'animation de communautés en considérant les spécificités de l'organisation, des dispositifs et des publics -Créer et développer l'identité d'une organisation culturelle (définir et rédiger des documents de pilotage, développer une présence en ligne et e-réputation, etc.) -Déployer des dispositifs de médiations directes et indirectes, pour tous les publics, en tous formats -Communiquer efficacement avec les tutelles et la hiérarchie, construire des partenariats pour développer l'offre et les services. -Apporter des réponses adaptées aux situations communicationnelles sensibles
---	--

<p>BC 05 – Gérer une organisation culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> -S'approprier les fondamentaux du droit social et de la GRH pour s'insérer dans une organisation ou un groupe de travail -Travailler dans une organisation culturelle en comprenant son mode de fonctionnement (indicateurs, méthodes de travail, valeurs de l'organisation, culture d'entreprise, etc.) -Approfondir les logiques de gestion financière en les articulant à une réalité organisationnelle (faire un budget, analyser un bilan ou un compte d'exploitation, etc.) -Appliquer les principes de la gestion de projet pour co construire ses activités -Manager une équipe au sein d'un service, d'une entreprise ou lors d'un événement -Rendre compte de ses activités pour répondre aux demandes des tutelles et/ou des hiérarchies (reporting, communication de données, etc.) ou pour développer l'offre culturelle -Définir un projet d'établissement et une politique d'organisation pour impulser les changements structurels nécessaires en lien avec les évolutions de l'environnement 	<p>BC 06 - Usages numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	<p>BC 07 - Exploitation de données à des fins d'analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. -Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. -Développer une argumentation avec esprit critique.
---	---	---

<p>BC 08 - Expression et communication écrite et orale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	<p>BC 09 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> -Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives -Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale -Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet -Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique -Prendre en compte des problématiques liées aux situations de handicap, à l'accessibilité et à la conception universelle. 	<p>BC 10 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis et la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder -Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
--	---	--

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Lisa CHUPIN, Maître de Conférences

Équipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes : le B.U.T. repose sur une pédagogie innovante fondée sur l'approche par compétences. En lien constant avec le milieu socio-économique, le stagiaire acquiert un savoir universitaire et académique riche, mobilisé dans le cadre de mises en situation professionnelle réelles ou fictives au prisme des compétences ciblées. À cela, s'ajoute l'adoption d'une démarche autoréflexive appelée démarche portfolio permettant au stagiaire d'être totalement acteur de sa formation et d'apprécier sa montée en compétences au fur et à mesure de sa trajectoire et de ses trois années de formation.

L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours. Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

ÉVALUATION DE LA FORMATION, MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (*)

Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris – Rives de Seine et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation. Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation font foi.

Modalités d'évaluation :

Validation des compétences par évaluation orale, écrite et pratique, lors de mises en situation professionnelle (rédaction et réalisation de rapports, diagnostic social, territorial et environnemental, exposé oral de présentation individuelle et collective, mémoire, études de cas, réalisation d'enquêtes et collecte de données, évaluation du travail réalisé en stage et projet, document attestant d'une démarche autoréflexive).

Modalités d'acquisition de la certification :

L'intégralité de la certification s'obtient par la validation de tous les blocs de compétences.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

La finalité de professionnalisation du Bachelor Universitaire de Technologie Information-Communication permet d'envisager une insertion professionnelle immédiate dans les métiers suivants : bibliothécaire, documentaliste, agent commercial et représentant d'éditeur, assistant d'édition, assistant responsable marketing, chargé de communication en maison d'édition...

Il offre aussi la possibilité d'une poursuite d'études en master ou en école spécialisée. Certains concours de la fonction publique d'État ou territoriale sont également accessibles.

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vae/>

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/>

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 23/02/2026 au 05/06/2026

Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-pariscite.fr/sh1/>

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps plein et en discontinu

Dates de la formation : 25/09/2026 au 28/05/2027

Enseignement théorique : 17 semaines soit 515 heures

Stage obligatoire : 14 semaines soit 483 heures (35 h hebdomadaires)

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne de 20 à 25 personnes (groupe mixte apprentissage et formation continue).

TARIFS ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 6 695,00 € nets

[Faire une demande de devis en ligne](#)

(Tarif sous réserve d'approbation par les instances de l'Université - établissement public non assujéti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESR.

Les dispositifs de financement de la formation continue sont nombreux et dépendent de la situation des candidats (salarié, fonctionnaire, demandeur d'emploi, etc.). Nos services peuvent vous aider dans votre recherche de financement.

Quel que soit le mode de financement de votre formation, celui-ci devra être validé par un contrat ou une convention de formation professionnelle, une prise en charge par un organisme financeur ou un engagement de France Travail et ce, avant votre entrée en formation.

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée tout ou partie dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Transitions Pro...

Demandeurs d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF). Les démarches doivent être effectuées auprès du conseiller France Travail.

Une demande de prise en charge peut également être faite auprès de la Région au titre de l'Aide Individuelle Régionale vers l'Emploi (AIRE).

CPF : le compte personnel de formation permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle pour financer des formations inscrites au RNCP. Il est accessible simplement depuis le site ou l'application mobile [Mon Compte Formation](#).

Si vous souhaitez mobiliser votre CPF, merci de nous consulter pour confirmer la faisabilité de votre demande.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT INFORMATION COMMUNICATION

(INFOCOM)

01 76 53 48 53

secretariat-infocom.iutparis-seine@u-paris.fr

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

(SFCA)

01 76 53 49 75

f-continue.iutparis-seine@u-paris.fr

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

ACCESSIBILITE

L'IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau) dispose pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de/d' :

- une rampe d'accès à l'entrée du site (avenue de Versailles) ;
- deux ascenseurs dans le bâtiment Blériot desservant les 7 étages ;
- un ascenseur équipé PMR permettant l'accès au restaurant universitaire, situé au sous-sol du bâtiment Blériot ;
- un ascenseur équipé PMR dans le bâtiment Versailles desservant les 4 étages ;
- deux amphithéâtres et salles sous-amphis accessibles de plain-pied et aménagés pour la station des fauteuils roulants ;
- deux amphithéâtres équipés de boucles à induction magnétique ;
- escaliers équipés de bandes podotactiles, de mains courantes et de

SERVICE ACCOMPAGNEMENT SANTE & HANDICAP

En collaboration avec le Service de Médecine préventive, le Service Accompagnement Santé & Handicap met en place les dispositifs d'accompagnement permettant aux étudiants, alternants et stagiaires en situation de handicap, de bénéficier des aménagements nécessaires à leur situation singulière dans l'organisation et le déroulement de leurs études.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/accessibilite-et-handicap/>

contremarches avec contraste visuel ;

- boucles magnétiques de guichets dans les secrétariats, accueil, libre-service informatique, scolarité et salle du Conseil ;
- une salle informatique équipée de Roger Multimédia Hub ;
- balises sonores à l'entrée du site (avenue de Versailles), des amphithéâtres, du bâtiment Blériot et à la sortie des ascenseurs de chaque étage des bâtiments Blériot et Versailles ;
- toilettes équipées PMR (amphithéâtres, bâtiment Blériot, bâtiment Versailles) ;
- banques d'accueil adaptées PMR (accueil, scolarité, bibliothèque, libre-service informatique) ;
- une signalétique adaptée PMR dans l'ensemble de l'établissement.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

LIEU DE LA FORMATION	ACCES A L'IUT	STATIONS
IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau) 143, avenue de Versailles - 75016 PARIS 01 76 53 47 00 https://iutparis-seine.u-paris.fr/	Métro : lignes n° 9 – 10 Bus : lignes n° 22 – 62 – 72 – PC 1 RER : C Invalides/Versailles Tramway : ligne 3a	Église d'Auteuil, Mirabeau, Exelmans, Chardon-Lagache Victorien Sardou, Wilhem, Versailles-Exelmans Pont du Garigliano Pont du Garigliano